

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 30 août 2017 - 20h45

Nombre de conseillers en exercice : 13	Nombre de membres présents : 8	Nombre de membres votants : 11	Date de la convocation : 25 août 2017
---	-----------------------------------	-----------------------------------	---

L'an deux mille dix-sept, le trente août, le conseil municipal de la commune d'ESPERAZA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur REVERTE Georges, Maire. Le quorum atteint, Madame BARATA Déborah assure le secrétariat de la séance qui débute à 20h45.

Etaient présents : Mmes et MM. REVERTE Georges, Malfant Francis, Ortiz Virginie, Prioul Chantal, KHALFA Dalila, ROSSEL Jacques, BARATA Déborah, TOLLON Jean-Claude, .

Etait absent excusé : MM. CROS Pierre et RIVANO Philippe.

Procurations : M. GILLION Gérard à Mme PRIOUL Chantal ; Mme JAULENT Christelle à Ortiz Virginie ; Mme MOLES Karine à M. REVERTE Georges.

-----O-----

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée l'autorisation d'inscrire une 10ème délibération à l'ordre du jour. Il s'agit d'une
CONVENTION DE MUTUALISATION DES MARCHES PUBLICS avec la CCPA
ACCEPTE à l'UNANIMITE

DELIBERATIONS

1. VIREMENT DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Alimentation du compte 2138 – Autres construction - de 5000€ à partir du compte 21318 – Travaux autres bâtiments, pour pouvoir régler une facture relative à la construction du colombarium. Cette construction n'était pas prévue dans le budget 2017. Elle s'est révélée nécessaire en raison du principe de précaution compte tenu du peu de places disponibles dans l'ancien colombarium.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

2. CREATION d'UN GRADE

Au mois de mai, un agent administratif a réussi l'examen professionnel qui lui permet de postuler au grade supérieur. Ayant fait l'effort de s'engager et de travailler pour réussir et progresser socialement, cet agent mérite d'être proposé au grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

3. SUPPRESSION DE GRADES

A la suite de départs et de nominations, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs communaux. Ainsi, les grades de :

- Assistant territorial de conservation,
- Educateur APS principal de 1ère classe
- et d'Adjoint administratif de 2ème classe – de notre agent méritant -

doivent être supprimés du tableau. La création de la 2ème délibération et ces suppressions seront portées sur le nouveau tableau des emplois communaux auquel sera rajouté les emplois actuels relatifs aux contrats aidés, lequel tableau se substitue aux précédents.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 30 août 2017 - 20h45

4. DEMANDE DE SUBVENTION EAU / ASSAINISSEMENT – OPALE

Par la délibération n°1, du 12 juin 2017, la commune a accepté la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle des communes d'Espéraza, Montazels, Antugnac et Campagne sur Aude. Ce projet intercommunal, répond à un appel à un projet 2016-2018 de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Il s'agit d'établir maintenant la demande de subventions auprès du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau. Le coût de l'étude est de 23 700€ HT (28 440€ TTC)

Le plan de financement serait le suivant :

Conseil départemental, 10 % :	soit :	2 370€ HT
Agence de l'eau, 70 % :	soit :	16 590€ HT
Communes, 20 % :	soit :	4 740€ HT

La répartition entre les communes est faite au prorata de la population.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

5. DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'EVOLUTION DE LA MEDIATHEQUE

Nous avons déjà débattu sur ces demandes de subventions le 12 avril 2017. Entre temps, la DRAC a modifié sa répartition de participation ce qui nous oblige à re-délibérer à ce sujet.

Le principal changement est le passage à une participation à 80 % pour la création du service numérique.

51 - Mise aux normes d'accessibilité et réalisation d'un espace animation :

coût : 12 526,80€ HT soit 14 278€ TTC

Plan de financement :

Participation de l'État (DgD) 50 %:	6263,40€ HT
Conseil départemental 30 %:	3758,10€
Commune d'Espéraza 20 %:	2505,30€

52 - Création de services numériques et de mise à disposition de ressources documentaires et audio :

coût : 3780€ HT (maintenance 260€ non prise en compte)

Plan de financement :

Participation de l'État (DGD) 80 %:	2816€ HT
Participation de la commune d'Espéraza 20 %:	704€ HT

53 - Ré-informatisation /Renouvellement et augmentation du matériel informatique :

Coût : 4780€ HT (maintenance 780€ HT non prise en compte)

Plan de financement :

Participation de l'État (DGD) 40 %:	1600€
Participation de la commune d'Espéraza 60 % :	2400€

Le TOTAL de cet investissement communal pour la médiathèque représente : 5609,30€

ACCEPTE à l'UNANIMITE

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 30 août 2017 - 20h45

6. CONVENTION AVEC L'O.F.I.I. (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Selon la loi 2003-119 du 26 novembre 2003, le maire intervient dans la procédure de regroupement familial des étrangers, par sa vérification des conditions de logement et de ressources de la famille accueillante.

L'O.F.I.I. propose de prendre à son compte gratuitement, la réalisation des enquêtes logement et ressources. Toutefois, dans certains cas particuliers à définir, le Maire se réserve la possibilité d'effectuer l'ensemble des enquêtes.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

7. RENOUELEMENT D'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE 2018-2019, AUPRES DU SYADEN

Depuis 2014, le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN) s'est engagé en faveur de l'emploi groupé d'énergies avec l'ensemble des collectivités du département, soit plus de 200 entités publiques. Le SYADEN, envisage pour 2018 de négocier l'électricité pour les fortes puissances (>36KVA de puissance). Il s'agit de renouveler notre adhésion au groupement d'achat départemental d'électricité 2018-2018. L'avis de notre intervenant contre la dépense d'énergie ECO2BAT, a été sollicité et son avis est favorable au renouvellement de notre adhésion au SYADEN.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

8. AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA 2ème TRANCHE DE LA MAISON DES ARTS ET DE L'ARTISANAT

Par délibération n°10, du 25 mai 2016, le conseil a lancé les travaux pour la création de la Maison des Arts et de l'Artisanat (MdAA) en autorisant le lancement d'un appel d'offres sur ce projet. L'appel concernait deux lots : la menuiserie extérieure et la couverture charpente. Seul le deuxième lot a pu être réalisée en raison d'absence de réponse pour la menuiserie. (attribution des travaux 11 01 2017). Il s'agit maintenant de réaliser la totalité des travaux afin de faire fonctionner celle-ci avant la fin du mandat en lançant un nouvel appel d'offres

ACCEPTE à l'UNANIMITE

9. AUTORISATION DE LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF DE SUPPRESSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POUR LE HAMEAU DE CADERONNE

Depuis des années les Espérazanais du hameau de Caderonne se plaignent d'une pression d'eau insuffisante. La SAUR, notre fermier pour l'eau et l'assainissement a procédé à des études et réalisé des tests auprès de consommateurs de Caderonne. La proposition de la SAUR est de créer un surpresseur au niveau du carrefour Caderonne.

Ce dispositif permettra une meilleure pression ainsi que la mise en pression d'un hydrant – bouche à incendie – situé plus haut dans le hameau et qui actuellement, n'a pas de pression. Cette surpression permet d'envisager d'autres constructions dans le hameau et soulagera le réseau de la cité Sarraut actuellement fragilisé par la forte pression nécessaire pour alimenter Caderonne.

Le devis de la SAUR est de 49 819€ HT (59 782,80€ TTC) auquel il faut rajouter un raccordement électrique par ENEDIS, dont l'estimation est de 4500€. Le financement se fera sur notre capital eau / assainissement du plan comptable M.49.

ACCEPTE à l'UNANIMITE

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 30 août 2017 - 20h45

10 – CONVENTION DE MUTUALISATION DES MARCHES PUBLICS

La CCPA dispose d'un service des marchés publics efficace et compétent. La CCPA nous propose de nous accompagner dans le domaine des marchés publics. L'évolution réglementaire dans ce domaine et l'obligation prochaine de dématérialisation des procédures rend cet accompagnement tout à fait pertinent.

La CCPA procèdera à une refacturation du temps passé pour la ou les missions prédéfinies pour chaque commune, par les agents intercommunaux en fonction du cout salarial (salaire brut + charges patronales). La convention est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être résiliée à tout moment par les deux parties.

ACCEPTÉ à l'UNANIMITE

INFORMATIONS

Monsieur le Maire fait part :

ATD11 : Caderonne ;

l'ATD 11 (Agence Technique Départementale) a lancé une consultation auprès d'entreprises pour la sécurisation de la traversée de Caderonne. Il s'agit de la mise en place , d'une implantation d'une signalisation verticale et horizontale pour canaliser sur une seule voie la circulation routière.

SENATRICE :

Mme Gisèle Jourda, sénatrice, nous fait part de la création d'une mission d'assistance juridique sur l'application des lois ayant pour objet d'apporter un soutien aux collectivités locales. Il s'agit d'apporter une réponse aux élus locaux confrontés à une sérieuse difficulté d'interprétation du droit.

CNP ASSURANCES :

La Fondation CNP Assurances lance un appel à projets aux collectivités locales qui s'engagent pour implanter des défibrillateurs cardiaques et former la population à leur utilisation. Elle apportera son soutien financier à l'achat d'un ou plusieurs défibrillateurs.

Monsieur MALFANT fait part :

HOPITAL CARCASSONNE :

Suite à la convention signée avec l'Hôpital de Carcassonne, le service Addictologie (CSAPA) viendra faire des permanences à la Maison du Social tous les vendredis matins. La première permanence aura lieu ce vendredi 1er Septembre . Il s'agit de personnes souffrant d'addiction à l'alcool, aux drogues, au tabac ou au jeux.

MA COMMUNE, MA SANTE

La convention signée avec l'Association ACTIOM permet donc maintenant de lancer le dispositif d'une Mutuelle Communale. La réunion publique d'information aura lieu le Mardi 05 Septembre à 18 H 30 au Centre Culutuel. Elle sera suivie de plusieurs rendez-vous individuels en Septembre, Octobre, Novembre et Décembre. Les documents d'information ont été distribués dans toutes les boîtes à lettres d'ESPERAZA, en plus des autres supports de communications (Panneaux électroniques, TV locale, Internet, Presse)

Madame ORTIZ fait part :

ECOLES :

Des travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués pendant l'été par les employés du service technique.

Rentrée scolaire 2017 -2018 -Bilan Prévisionnel des effectifs aux écoles ainsi que des inscriptions à la restauration scolaire